

# LA PLANIFICATION EN PERIODE DE CROISSANCE CONTINUE:

## LE DILEMME DES COMMUNES ET DE L'ETAT ...



### Quelle croissance qualitative pour le Luxembourg?

... c'est la question soulevée par le gouvernement fin 2016 dans le cadre du débat sur la croissance né de l'étude Rifkin et dans l'attente des futurs projets conçus dans le contexte de l'aménagement du territoire (refonte du programme directeur de l'aménagement du territoire etc.).

### La future «loi omnibus»: «L'aménagement du territoire ne doit pas être remis en question!»

En février 2016, le Mouvement Ecologique était un des rares acteurs à prendre position de manière détaillée sur la réforme projetée en matière de «loi omnibus», sous le titre de «Non à la future réforme de la loi omnibus! Eviter la remise en question de l'aménagement du territoire et des instruments d'un développement urbain cohérent!».

### «L'après plans sectoriels»: l'attente en matière d'aménagement du territoire se poursuit ...

### Le dossier «logement» – plus actuel que jamais!

La problématique du logement au Luxembourg est un thème crucial aux yeux du Mouvement Ecologique. A plusieurs reprises, le Mouvement Ecologique s'est dit être en faveur d'une mobilisation rapide de friches industrielles existantes; en cas d'opposition des propriétaires, ces friches devraient être classées «projets d'envergure» par les autorités afin de pouvoir accélérer leur développement.

Le Mouvement Ecologique a réitéré son invitation à l'adresse du gouvernement de fixer des instruments plus concrets permettant la mobilisation des terrains constructibles existants ou encore des immeubles vides.

Dans ce contexte, l'Etat devrait faire preuve de beaucoup plus de dynamisme et soutenir davantage les communes. Aussi l'importance d'une réforme de l'impôt foncier future thématifiée dans ce même ordre d'idées.

### Préservation du patrimoine historique et culturel au Luxembourg: toujours aucun avancement!

Dans le cadre des plans d'aménagement communaux et de projets sur le terrain, certains aspects touchant à la protection du patrimoine national ont certes été évoqués. D'un côté, nous notons une plus forte intégration de ces aspects dans les PAG, or, de l'autre côté, les acteurs en jeu se heurtent constamment à la polarisation d'appréciations différentes de ce que certains objets sont – ou ne sont pas – dignes d'être préservés et protégés.

